



## Paris lance un bus des services publics baptisé « Ma Mairie Mobile »



**Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire de Paris en charge des services publics, a dévoilé aujourd'hui le premier bus des services publics « Ma Mairie Mobile ». Destiné à faciliter les démarches administratives des Parisiens vivant dans certains quartiers populaires, ce dispositif sera expérimenté dans les 19e et 20e arrondissements.**

Conçu pour faciliter les démarches administratives des Parisiens, le premier bus des services publics « Ma Mairie Mobile » sera expérimenté, à partir de demain, dans les 19e et 20e arrondissements. C'est l'une des 70 mesures du grand plan, présenté à l'été 2015 par Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire de Paris, pour moderniser les services publics parisiens.

« La grande consultation en ligne sur les services publics à laquelle ont participé plus de 6.000 Parisiens, a fait ressortir que certains habitants peuvent se sentir éloignés des services publics. Une partie d'entre eux parce qu'ils vivent dans des quartiers excentrés, d'autres car ils ont des difficultés à maîtriser le langage administratif. Ce dispositif innovant leur proposera un accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives », se réjouit l'édile.

Avec ce bus, les agents municipaux, aux côtés de partenaires du centre d'action sociale de la Ville et de l'association des PIMMS (Points d'Information Médiation Multi Services), iront à la rencontre des habitants sans qu'ils aient besoin de prendre un rendez-vous préalable. Leurs missions : accueillir et informer sur les droits et services proposés par la Ville, orienter et aider les usagers à constituer des dossiers administratifs ou encore à effectuer des démarches en ligne (inscription sur les listes électorales, demande d'actes d'état civil, obtention de carte citoyenne, etc.) grâce à un poste informatique, en libre accès dans le bus.

Les agents municipaux offriront une aide adaptée à chaque situation pour les principaux services publics :

- **Etat civil et affaires générales** : modalités d'obtention d'actes d'état civil et de divers certificats et attestations ;
- **Citoyenneté** : informations sur « je m'engage », informations sur la e-pétition, demande de carte citoyenne, informations et vote sur le budget participatif et les consultations organisées par la Ville ;
- **Informations générales** : création d'un espace « mon compte » sur paris.fr, abonnement aux lettres d'information de la Ville ;
- **Elections** : conditions d'inscription sur les listes électorales ;
- **Information sur la délivrance des papiers d'identité**
- **Aides sociales** : orientations concernant les aides sociales (municipales, départementales, CAF);
- **Logement** : informations sur les demandes de logement et les bailleurs sociaux ;
- **Energie et eau** : aide sur les tarifs sociaux, renseignements sur les factures ;
- **Finances** : surendettement, microcrédits personnels, etc.
- **Petite Enfance** : modes d'accueil de la petite enfance ;
- **Propreté, voirie, transports, infrastructures** : informations sur les dispositifs, les grands projets et les travaux en cours dans l'arrondissement ;
- **Jeunesse et sport** : informations sur les équipements sportifs et sur les dispositifs mis en place pour les jeunes (Centres d'Animation, kiosques jeunes, Espaces Jeunes, etc.)
- **Culture et communication** : programme culturel de l'arrondissement, informations sur les modalités d'inscription en bibliothèque, conservatoire, etc.  
Diffusion des supports de communication et consultation d'infos en ligne (« Que faire à Paris »...)

#### Informations pratiques :

Pour cette première expérimentation, le bus sera en service 3 jours par semaine.

- Mardi, rue Jomard (19e) : 8h30-12h30 et 13h30-16h
- Mercredi, Place du Maquis du Vercors (20e) : 9h30-12h30 et 13h30-17h
- Jeudi, rue Suzanne Masson (19e): 11h-12h30 et 13h30-18h30

**Contact presse** : Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)